

Vous recevez ce mail via le [greengasplatform.be](https://www.greengasplatform.be)



REGATRACE

Renewable Gas Trade Centre in Europe

Newsletter 1 pour la Belgique (Français)

Decembre 2019



REGATRACE (Renewable GAs TRAdE Center en Europe) vise à mettre en place un système de trading efficace basé sur l'émission et l'échange de Garanties d'Origine (GO) pour le biométhane et les gaz renouvelables. Cela contribuera de manière significative à la croissance d'un marché européen unifié du biométhane.

Des nouvelles du monde de biométhane

Le consortium "Gas for Climate" a publié en 2019 une analyse réalisée par Navigant sur "La création d'emplois à l'échelle du gaz renouvelable en Europe" en 2019.

Le rapport montre que les gaz renouvelables et à faible émission de carbone, en combinaison avec de grandes quantités d'électricité renouvelable, sont essentiels pour parvenir à un système énergétique européen neutre pour le climat.

Selon cette étude, ce système d'énergie renouvelable apporte des avantages importants pour la création de nouvelles opportunités d'emploi, en particulier dans les zones agricoles où ces opportunités sont rares. Des profils techniques hautement qualifiés trouveraient leur place dans ces secteurs chargés de la construction et de l'exploitation des installations de production de biométhane et de sites de production d'hydrogène vert issus de l'électricité verte.

L'augmentation de la production de gaz vert - comme suggéré dans le « scénario de gaz optimisé » de la récente étude [Gas for Climate study](#) - créerai environ 600 000 à 850 000 emplois supplémentaires directs et 1,1 à 1,5 million d'emplois indirects d'ici 2050.

La Commission européenne a publié une étude sur l'impact sur le développement du potentiel du biométhane et de l'hydrogène sur les infrastructures transeuropéennes.

Ce projet a été réalisé par Trinomics en collaboration avec Ludwig-Bölkow-Systemtechnik (LBST) et E3 Modeling (E3M).

Dans le but de mieux comprendre comment le déploiement du biométhane et de l'hydrogène vert peut potentiellement contribuer à la décarbonisation du système énergétique européen, trois scénarios exploratoires ont été développés dans l'étude. Dans chaque scénario, l'accent a été mis sur une forte consommation finale de l'un des vecteurs d'énergie possibles: l'électricité, le méthane ou l'hydrogène et un rôle spécifique a été attribué aux infrastructures gazières existantes dans la transition énergétique européenne.

Selon cette étude, le biométhane et l'hydrogène joueront un rôle important dans la transition vers un système énergétique neutre en carbone. Bien que le potentiel européen de biométhane durable soit limité, le potentiel technique d'hydrogène et de production de méthane synthétique à partir d'électricité renouvelable serait suffisant pour remplacer la demande (restante) de gaz naturel.

Pour plus d'information: http://trinomics.eu/project/impact_biomethane_and_hydrogen_on_trans-european_gas_infrastructure/

Des nouvelles du projet

Target Workshop sur la mise en place de registres et l'héritage de l'intégration dans le réseau européen 5/12/2019 (résumé)

Une vingtaine de participants du secteur privé italien impliqués dans la production de biométhane et de biogaz, ainsi qu'une vingtaine de porteurs de projets ont participé au deuxième « target workshop » du projet RE-GATRACE, qui avait lieu à Milan la semaine dernière. Une brève explication du projet REGATRACE et du registre allemand pour le biogaz, était suivi par un aperçu de la situation dans les pays disposant d'un registre existant (Autriche, Danemark, France, Suisse) et un aperçu des pays cibles (Irlande, Pologne, Roumanie, Italie) ont suivi. Espagne, Belgique, Lituanie). Le cadre, les conditions et les fonctionnalités du registre estonien du biométhane ont également été expliqués..

Des stratégies pour le gaz renouvelable en Italie ont été proposées: le cadre législatif italien promeut l'utilisation du biométhane dans le secteur des transports (jusqu'à 1,1 BCM / an. D'ici 2022) et l'émission de garanties d'origine pour l'utilisation du biométhane dans tous les autres secteurs. En outre, le Plan national intégré pour l'énergie et le climat 2030 prévoit une réduction des gaz à effet de serre de 46 MtCO₂eq (par rapport à 2005) et une part renouvelable de 21,6% pour les gaz renouvelables par rapport à la consommation finale d'énergie en 2030. Le gouvernement italien vise également l'augmentation du biométhane comme moyen de décarbonisation dans le secteur maritime ainsi que dans le secteur froid / chaleur et pour la production d'électricité. Le plus grand potentiel de développement pour le biométhane peut être vu dans l'industrie avec des procédés à haute température. Enfin, l'Italie développe et évalue également des scénarios dans lesquels l'hydrogène joue un rôle clé dans l'approvisionnement énergétique des utilisateurs de l'industrie, des transports et des ménages.

RGaR (European Renewable Gas Registry) a présenté son objectif sur la mise en place d'un système de documentation indépendant, transparent et fiable pour le transfert transfrontalier et le bilan massique de gaz renouvelable injecté dans le réseau européen de gaz naturel. Pour atteindre cet objectif, ERGaR développe un HUB électronique qui deviendra opérationnel au premier trimestre 2020 et permettra un transfert standardisé de certificats de biométhane en Europe (bilan massique et schéma GO). En outre, AIB a présenté ses concepts autour de l'application des règles EECS (European Energy Certificate System) pour les gaz renouvelables, soulignant l'importance d'utiliser une norme et de faire une comparaison avec le hub AIB utilisé pour le commerce des certificats d'électricité renouvelable . Enfin, l'AGCS a proposé le concept de garanties d'origine européennes pour le biométhane et les lignes directrices pour l'établissement d'un registre national des gaz renouvelables. Cette explication fait partie du lot de travail-3 au sein de REGATRACE et comprend une analyse des parties prenantes pour la mise en place d'une base de données unique et le développement d'un système informatique pilote (basé sur l'application autrichienne) dans les pays projet. REGATRACE fournira le soutien nécessaire, organisera des manuels et des formations pour ces derniers dans les pays projet.

Lignes directrices pour la création d'un registre national du biométhane

Le développement d'une marque de biométhane est complexe et nécessite des experts et des outils professionnels non seulement pour établir la confiance dans le marché mais aussi pour augmenter la production. REGATRACE propose des [lignes directrices](#) complètes pour la mise en place de registres nationaux du biométhane et des gaz renouvelables là où ils n'existent pas encore dans les pays européens.

Des nouvelles de la Belgique

En Belgique les régions sont responsable pour le développement des garanties d'origine et la législation dans les régions est fort différent.

En Wallonie le système des « label de garanti d'origine » pour électricité a été adapté pour le biométhane afin d'être en ligne avec la directive RED II. Aujourd'hui, il n'y a pas encore de production de biométhane en Wallonie, mais comme une cogénération utilisant du biométhane d'origine wallonne bénéficie d'un soutien supplémentaire, certains projets démarreront entre 2020 et 2022.

En Flandre, la législation a été modifiée afin de délivrer des garanties d'origine à partir de 2020. Le régulateur flamand (VREG) accordera les garanties et les rendra transférable dans le système AIB qui fonctionne déjà pour l'électricité. Aujourd'hui, il existe une installation qui injecte du biométhane dans le réseau de gaz en Flandre. Le développement d'autres projets semble difficile car le soutien est limité.

À Bruxelles, la législation doit encore être ajustée et il est peu probable qu'il y ait une production avant 2025.

Initiative conjointe des associations pour le développement du biométhane

Gas.Be (les opérateurs de gaz et Fluxys Belgium), Valbiom (association wallonne du biogaz) et Biogas-E (association flamande du biogaz) ont créé le greengasplatform.be en 2019 et travaillent ensemble à la promotion du biométhane en Belgique. Après la réalisation de l'étude sur le potentielle du biométhane en Belgique et d'une brochure sur le biométhane, l'objectif pour 2020 est de mettre en place une feuille de route pour le biométhane en Belgique en utilisant, entre autres, les éléments introduits dans le projet REGATRACE.

Rencontrez le consortium!

Le consortium REGATRACE est composé de 15 partenaires de 10 pays (Autriche, Belgique, Estonie, Allemagne, Irlande, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Espagne) qui travaillent ensemble pour soutenir la croissance du marché du biométhane



Ce projet reçoit des subventions dans le cadre du "programme-cadre Horizon 2020 pour la recherche et l'innovation au titre de la convention de subvention n ° 857796" de la Communauté européenne